

Le Petit Journal



Bureaux: rue Confort, 14, à Lyon

Abonnements Lyon et Rhône

TROIS MOIS... 5 FR.
SIX MOIS... 9 FR.
UN AN... 18 FR.

LYONNAIS

UN NUMÉRO: CINQ CENTIMES

Abonnements Départements

TROIS MOIS... 6 FR.
SIX MOIS... 12 FR.
UN AN... 24 FR.

Lundi 10 Octobre 1870

GAMBETTA

Le héros du moment est M. Léon Gambetta, ministre de l'intérieur, qui est parti de Paris en ballon pour se joindre à la délégation du gouvernement de la défense nationale à Tours, et donner à la guerre une vigoureuse impulsion.

En ce moment il est, sans aucun doute, arrivé à Tours, et nous apprendrons bientôt et des nouvelles certaines de Paris et les mesures prises pour la défense, et l'explication de l'ajournement des élections.

Nous devons dire à ce sujet que la préfecture de Lyon n'avait pas reçu, hier soir, communication officielle du décret d'ajournement.

La nouvelle a été transmise de Tours par notre correspondant particulier et par l'agence Havas.

M. Gambetta va certainement lever tous les doutes.

En attendant, voici la première manifestation du jeune ministre:

Tours 9 octobre, 9 h., matin.

M. Gambetta en quittant Rouen pour se rendre à Tours a été acclamé à la gare.

Il a fait un discours se terminant par ces mots:

« Faisons pacte avec la victoire ou avec la mort. »

M. Gambetta est muni des pouvoirs les plus étendus.

LA GUERRE

L'AVALANCHE DES PRUSSIENS

Le système des Prussiens consiste à s'étendre le plus loin possible du centre d'opérations, Paris. Ce système est pour eux une nécessité absolue.

Il faut qu'ils ravitaillent leur armée par des réquisitions, le vol et le pillage.

Repoussés et battus à Toury, ils essaient de se porter de nouveau dans les départements qu'ils ont été obligés de quitter. Espérant s'y maintenir cette fois, ils veulent nous prendre par la terreur.

Voici, en effet, la dépêche que nous recevons:

Tours, 9 octobre.

« Un ordre du quartier général prussien porte que les départements où des bandes armées commettront des abus, seront frappés d'une contribution d'un million. »

On sait que par bandes armées, les Prussiens entendent les francs-tireurs, les corps-francs et même la garde nationale.

Mais nous resterons inébranlables dans notre résolution de combattre jusqu'à l'expulsion de l'ennemi.

Relativement au retour des Prussiens dans le Loiret, l'Eure-et-Loir et l'Eure, voici les dépêches que nous avons reçues:

Malesherbes, 8 octobre.

Les Prussiens se massent sur Etampes (Seine-et-Oise).

Hier, des colonnes ennemies se sont mises en marche d'Etampes sur Voves.

Voves est dans l'Eure-et-Loir, à égale distance de Chartres et de Chateaudun. C'est un point stratégique important, que les Prussiens ont déjà essayé de prendre plusieurs fois.

Chartres, 8 octobre.

Une avant-garde prussienne venant de

Houdan est arrivée à Dreux, annonçant un corps de 5,000 hommes.

Houdan, confin de Seine-et-Oise; Dreux, Eure-et-Loir, à 15 kilom. de Houdan et à 33 kilom. au nord de Chartres.

De Montargis on signale des vedettes prussiennes près de Pithiviers où des troupes françaises attendent une attaque.

150 Prussiens sont cernés, dit-on, par les francs-tireurs à Dinonville, à 15 kilom. au nord-ouest de Voves.

Chartres, 8 octobre.

Les francs-tireurs de Paris ont mis en déroute, à Ablis, 150 cavaliers prussiens, capturé 60 prisonniers et autant de chevaux.

Ablis est à 14 kilomètres sud de Rambouillet et sur les confins de l'Eure-et-Loir.

Le maire d'Arthenay (Loiret) annonce que 7 à 800 francs-tireurs, se trouvant dans les environs de cette ville, ont forcé les Prussiens à se replier.

Ainsi, c'est bien leur mouvement de descente que les Prussiens essaient une seconde fois.

La première tentative a été repoussée à Toury.

Nous espérons que la seconde aura le même sort.

LE SIÈGE DE PARIS

L'absence de nouvelles de Paris se prolonge cette fois au-delà du temps ordinaire, et, sans éveiller précisément l'anxiété, ce retard commence à peser.

Une dépêche du quartier-général prussien, en date d'avant-hier, nous apprend bien que du 3 septembre au 4 octobre « il ne s'est rien passé d'important autour de Paris »; mais cela ne suffit pas à l'opinion publique.

Elle a besoin, pour se sentir rassurée, de connaître un peu la chronique intérieure de la capitale assiégée.

Ce sentiment d'incertitude, qui nous devient si pénible au milieu du calme relatif dont nous jouissons, malgré les informations indirectes qui nous rassurent au moins sur le point essentiel, peut nous donner la mesure de celui auquel doit être en proie la population parisienne.

Et, qu'on ne s'y trompe pas, l'angoisse de l'inconnu poussée à l'extrême, devient bientôt une cause d'énerverment et de faiblesse, en altérant l'esprit de résolution.

Si l'on ne veut pas que Paris succombe, il faut le secourir, et, en attendant qu'on le secoure, il faudrait trouver moyen de lui faire parvenir des nouvelles.

Nous attendons beaucoup, à ces deux points de vue, de l'activité et de l'initiative de M. Gambetta.

EN ALSACE

Neufbrisack a été bombardé le 7 octobre, depuis neuf heures jusqu'à onze heures et demie.

La ville est brûlée de trois côtés. Le bombardement continue.

Toulouse, 8 octobre.

Les artilleurs de la garde mobile de la Haute-Garonne viennent de partir pour Belfort.

Belfort est, en effet, le rempart de la France de ce côté.

Cette place de guerre, bien armée et ayant une forte garnison, peut tenir longtemps les Prussiens enfermés dans l'Alsace.

SOUS METZ

Une dépêche prussienne annonce: Les Français ont attaqué, le 7 octobre, la division Kummer, à Voippy, à 5 kilomètres nord-est de Metz.

Un vif combat a été livré jusqu'à la nuit.

Les Français ont été repoussés avec pertes.

La garde impériale a été engagée dans ce combat.

LA MISSION DE M. THIERS

Vienne (Autriche), 8 octobre.

M. Thiers est arrivé aujourd'hui à Vienne. Il a eu une longue entrevue avec M. de Beust.

Nous n'avons jamais partagé les illusions auxquelles on s'est trop facilement abandonné sur les résultats que pourrait amener la démarche de l'éminent historien auprès de la Russie.

L'attitude de cette puissance a été trop tranchée dès le premier jour de la guerre, la direction imprimée à sa politique par ses intérêts est trop évidente pour que l'espoir de la voir faire obstacle aux projets de la Prusse ait été un seul instant possible.

Ceci rappelé, afin de n'encourager aucune fausse attente, nous dirons que, d'après les dépêches de Saint-Petersbourg, M. Thiers aurait quitté cette ville relativement satisfait de sa délicate mission.

Il est probable qu'en quittant Vienne, M. Thiers se rendra à Florence, le cabinet italien ayant manifesté l'intention de conférer avec lui.

L'illustre homme d'Etat sera de retour vers le 15 octobre, à Tours.

LETTRES DE TOURS

(Correspondance particulière du Petit Journal.)

Tours, le 7 octobre 1870.

Aujourd'hui sont arrivés les officiers et sous-officiers des zouaves pontificaux, accompagnés de quelques hommes. Ils se sont mis, dit-on, dès leur arrivée, à la disposition du gouvernement. Ce sont de bons soldats, ayant presque tous occupés des grades correspondants ou supérieurs dans l'armée française, et vous savez que nous manquons d'officiers plus encore que de soldats. On les emploiera sans aucun doute.

Souvenez-vous de cette date, 7 octobre. D'après les journaux anglais, une première attaque doit avoir lieu, aujourd'hui, sous les murs de Paris. Les Prussiens attendaient leur grosse artillerie de siège, elle est arrivée le 3 de ce mois, et quatre jours ont été consacrés à la mettre en position. Quand pourrions-nous avoir des nouvelles sur cette journée? Probablement le 11 ou le 12, par les dépêches qui seront adressées du camp prussien aux journaux anglais ou allemands.

Il faut avouer que cette incertitude ne pèse pas moins sur nous, que celle qui résulte du désordre militaire dont nous avons tant de peine à sortir.

Le Panthéon était illuminé le 2 de ce mois, M. Charton, qui arrive de Versailles, nous l'a affirmé, que voulait dire ce signe de joie? Victoire. Non, sans doute, mais signal transmis à travers l'espace.

Il nous est encore arrivé deux régiments de ligne et un bataillon de chasseurs à pied. Tout cela se dirige vers le Loiret, que les troupes prussiennes ont complètement évacuées. Il en est de même de l'Eure-et-Loir, ce qui naturelle-

ment fait supposer que l'ennemi a besoin de toutes ses forces sous Paris, ou qu'il cherche à attirer sur un terrain connu de lui, nos corps d'armée en formation.

M. Testelin, commissaire extraordinaire de la défense nationale dans le Nord, a informé le Gouvernement qu'il avait organisé ses gardes mobiles et ses gardes nationaux, et qu'il se proposait de se mettre à leur tête pour purger le département de l'Oise des corps prussiens qui s'y ravitaillent.

Je tiens, d'une source digne de foi, que les Bavaïrois et Badois qui occupent Versailles sont très fatigués de la guerre et n'aspirent qu'au repos. Au moindre échec, ils tourneraient casaque.

A Versailles, une grande parade militaire a eu lieu le 2 de ce mois. Le prince royal a distribué des récompenses et des décorations de la croix de fer aux officiers et soldats qui se sont distingués dans les derniers combats. Cette cérémonie, m'a raconté un correspondant du *Daily-News*, M. Crawford, se faisait dans la grande cour des maréchaux. Tous ces géants d'une France qui n'est plus, Turenne, Condé, Luxembourg, assistant du haut de leur piédestal à ces congratulations prussiennes, quel spectacle et quel enseignement?

Et la pauvre statue de Hoche, de qui nous célébrions l'an dernier le centenaire!

Le château de Versailles a été transformé en un vaste dortoir. Les officiers supérieurs logent dans les salons du musée. Au-dessus de leurs lits sont accrochés les portraits de nos rois et de nos grands hommes, les tableaux de bataille, les scènes d'Afrique de Vernet, les trophées de nos cent victoires. La roche trapézienne est au pied du Capitole; les reîtres et les lansquenets du XIX^e siècle noircissent les lambris du grand roi de la fumée de leurs cigares, et les hussards de la mort gardent, le sabre au poing, la porte des petits appartements, où d'autres soldats, les gardes françaises, se firent tuer pour protéger la royauté agonisante.

La royauté aujourd'hui s'appelle Guillaume III; son tour viendra. Le peuple de Berlin vengera quelque jour Versailles souillé sur Postdam envahi.

Aujourd'hui, j'ai vu passer des prisonniers prussiens, figures plates, ineptes, types de soudards, obéissant au doigt et à l'œil au vieux de la montagne. Voilà le servilisme militaire. Vous avez un foyer, une femme, des enfants, mais Guillaume veut défiler sur le boulevard, allez manœuvrer sous le feu des mitrailleuses et dormir, en octobre, dans les prés humides. L'un de ces prisonniers, un hussard de la mort, était un Polonais de Posen. Son père avait peut-être versé son sang pour nous au temps où Poniatowski se noyait dans l'Elster.

M. Thiers arrivera ici mercredi ou jeudi prochain. On lui fera sans doute une belle réception. Puisse-t-il apporter avec lui des conseils et avoir assez d'autorité pour les faire mettre en pratique. C. F.

BULLETIN DE LA GUERRE

LES PROCÉDÉS PRUSSIENS

Une dépêche télégraphique nous a fait connaître le refus de M. de Bismarck d'obtempérer au désir exprimé par le corps diplomatique, relativement au bombardement de Paris.

Voici à ce sujet le texte même de la demande et de la réponse.

M. Jules Favre a écrit:

« Monsieur le comte,

« Le corps diplomatique présent à Paris me charge de demander à Votre Excellence d'être prévenu, en cas de bombardement, et mis à même de s'éloigner de la ville.

« Il voudrait aussi pouvoir, une fois par semaine, faire partir un courrier, exclusivement diplomatique, en acceptant toutes les précautions que Votre Excellence croirait devoir prendre.

« En transmettant ce double vœu à Votre Excellence, je la prie d'agréer les sentiments de la haute considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être

« Son très humble et très obéissant serviteur.

« Jules Favre. »

M. de Bismark a répondu :
« Ferrières, le 26 septembre 1870.

« Monsieur le ministre,
« En réponse à la lettre que j'ai l'honneur de recevoir aujourd'hui de V. Exc., je regrette que les considérations militaires m'interdisent de faire des communications sur l'époque et le genre d'attaques qui vont avoir lieu contre la place de Paris.

« Il n'est point dans les usages de la guerre généralement de laisser sortir d'une place assiégée ou y entrer, et bien que nous consentions volontiers à expédier des lettres ouvertes d'agents diplomatiques, en tant que leur contenu soit sans danger pour nous au point de vue militaire, je ne puis pourtant reconnaître comme fondée ni traiter comme telle l'opinion de ceux qui voudraient considérer l'intérieur des ouvrages fortifiés de Paris, pendant un siège de cette place, comme pouvant être un point central de relations diplomatiques. Ma manière de voir à cet égard semble être partagée par les gouvernements neutres dont les représentants ont transporté leur résidence à Tours.

« Je prie V. Exc. d'agréer la nouvelle expression de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être

« De V. Exc., l'obéissant serviteur,
« DE BISMARCK. »

CAPITULATION DE TOUL

Les journaux belges nous apportent le texte de la capitulation de Toul :

« Entre les soussignés : colonel von Kreuski, délégué par S. A. le grand duc de Mecklembourg-Schwerin, commandant le 13^e corps d'armée, d'une part ;

« Et le chef d'escadron Huck, gouverneur de la forteresse de Toul, d'autre part ;

« A été passée la convention suivante :

Art. 1. — La forteresse de Toul, avec tout le matériel de guerre qu'elle renferme, est remise au pouvoir de S. A. le grand duc de Mecklembourg-Schwerin.

Art. 2. — La garnison de Toul, comprenant tous les hommes qui ont porté les armes pendant toute la durée de la défense, est prisonnière de guerre. Sont exceptés de cet article les gardes nationaux et les gardes mobiles qui habitaient la ville avant que la guerre fût déclarée.

Art. 3. En considération de la courageuse défense de cette place durant six semaines et contre des forces supérieures en nombre, la liberté sera laissée à tous les officiers et hauts fonctionnaires militaires, qui engageront par écrit leur parole d'honneur de ne plus porter les armes contre l'Allemagne durant cette guerre et de n'agir en rien contre ses intérêts. Ceux qui souscriront à cette condition conserveront leurs armes, leurs chevaux et leurs effets.

Art. 4. — Après la signature de la présente convention, la garnison sera conduite sans armes sur le glacis, devant la porte de France. Les officiers se rangeront sur la route qui mène à la station.

Art. 5. — L'inventaire du matériel de guerre, contenant drapeaux, canons, armes, chevaux, caissons, munitions, etc., sera remis avant ce soir entre les mains du major général Schumann.

Art. 6. — Vu l'accident fâcheux survenu lors de la reddition de la forteresse de Laon, il est convenu que si pareille chose se renouvelait à Toul, à l'entrée des troupes allemandes, la garnison tout entière serait livrée à la merci de S. A. le duc de Mecklembourg.

Art. 7. — Tous les médecins militaires, sans exception, resteront pour soigner les blessés.

Fait à Toul, sur le glacis devant la porte de France, le 23 septembre 1870, à 7 heures du soir.

Signé : V. KREUSKI.
E. HUCK.

LA GUERRE DE PARTISANS

AVIS AUX DÉPARTEMENTS.

Sous ce titre, le *Journal officiel* publie la note suivante :

Le rôle des forces qui, d'ici à quelques semaines, vont pouvoir se porter en avant pour débloquer Paris, est tout tracé par les circonstances et par la composition de ces forces. L'armée régulière est destinée à opérer de manière à contraindre les Prussiens d'abandonner le siège, soit en les attaquant directement, soit en manœuvrant à distance pour menacer leur ligne de retraite. L'armée de secours pourra donc avancer sur Paris et occuper à quelque distance de fortes positions dans lesquelles elle sera en mesure d'accepter une bataille, jusqu'à ce qu'elle soit assez forte pour attaquer l'ennemi. Elle pourra aussi se porter sur les communications des Prussiens en remontant

vers l'Est, de manière à les couper de leur base, dont ils sont très-éloignés.

Ce mouvement présente l'avantage de menacer le corps qui investit Metz et de le séparer du gros des armées prussiennes. Quelles que soient les combinaisons adoptées par notre état-major général, il est de la plus grande urgence de troubler le ravitaillement des Prussiens, qui doivent tirer leurs munitions d'Allemagne, ainsi qu'une partie de leurs vivres. Si des armées peuvent, jusqu'à un certain point, vivre sur le territoire envahi et aux dépens du pays, elles ne sauraient y trouver des munitions, et nous avons appris récemment, par une cruelle expérience, qu'une armée qui en manque est perdue.

La prise ou la destruction d'un convoi de poudre et de projectiles ferait maintenant plus de mal aux Prussiens que la perte de milliers d'hommes ; l'arrêt de leur matériel de siège empêcherait leurs opérations d'attaque.

Il importe donc, avant tout, d'échelonner sur la ligne de retraite des armées prussiennes, surtout sur le chemin de fer et les routes entre Paris et Nancy, des détachements qui feront sauter les ponts, dérouter les tunnels, couperont au moins la voie, et enlèveront, quand ils pourront, les trains d'artillerie.

Il est probable que les corps-francs qui se sont formés dans l'Est, inquiètent de cette manière les communications des Prussiens en arrêtant les convois, attaquant les corps détachés et ramassant les trainards ; mais il faut opérer sur une grande échelle.

EN TIRAILLEURS

Voici des conseils qui se recommandent, par leur précision et leur caractère pratique, à tous les corps francs :

1^o Ne jamais attaquer les avant-gardes, ne pas tirer sur les éclaireurs, car c'est prévenir l'ennemi, qui se tient alors sur ses gardes ;

2^o C'est l'arrière-garde qu'il faut attaquer ; là sont les trainards, les bagages, tout ce qui ralentit et gêne la marche ; c'est le point faible de la colonne ; l'ennemi, qui entend des coups de fusil derrière lui, s'inquiète, hésite, ralentit sa marche ; et si ces attaques se renouvellent tous les jours, il est bien vite épuisé.

3^o Quand ce sont des convois, on les attaque par le milieu ; on laisse passer la tête et on coupe le convoi en deux, trois ou quatre tronçons ; pour cela, tuer les chevaux de deux ou trois voitures, qui barrent alors le chemin aux autres.

4^o Attaquer vers 2 heures du matin les cantonnements isolés. Du reste, toute heure est bonne, il faut avant tout, consulter les circonstances et varier ses plans. Les Kabyles attaquent à onze heures du soir. Ils fatiguent beaucoup les jeunes troupes, qui n'osent pas fermer l'œil.

5^o Signaux de ralliement : Les plus simples sont les meilleurs : un linge au sommet d'un peuplier, le tocsin sonné au clocher du village ; la nuit, des feux ; les Arabes correspondent très-bien ainsi.

6^o En résumé, tromper l'avant-garde, lui laisser croire qu'elle traverse un pays tranquille, enlever les isolés, les trainards, les convois, les arrière-gardes, les flanqueurs. Pour cette guerre-là, des fusils à aiguille ne sont pas nécessaires du tout — ne tirer jamais qu'étant à l'abri — Tout fusil portant bien une balle à 100 pas est suffisant.

Etre invisible, insaisissable, voir sans être vu, telle est la règle de ce genre de guerre. Pas de témérité, agir en vrai chasseur, ruser avec l'ennemi comme avec le gibier.

CAPITULATION DE STRASBOURG

(Voir le numéro d'hier)

Après les grands incendies des 25, 26 et 28 août, un grand nombre d'habitants se sont rendus aux remparts, et, de leur propre mouvement, ils ont improvisé des retranchements, propres à leur servir de refuge. Il leur a suffi pour cela de pratiquer contre les murs de terre des tranchées verticales, et d'appliquer en avant des pièces de bois, qu'ils ont eu soin ensuite de recouvrir de sable et de fumier. Ainsi protégées, de nombreuses familles ont dû camper dans ces cavernes étroites, privées d'air et de jour. D'étroites ouvertures permettaient seules l'entrée et la sortie.

Rien de plus pittoresque que ce campement, mais rien de plus triste aussi, rien qui puisse donner une plus douloureuse idée de tous les maux et de tous les dangers d'un pareil siège.

Bientôt les autorités se sont émues. Elles ont fait élever contre les murs des Faux-Remparts des hangars, un peu plus solidement construits, mais très-exposés encore au feu des assiégeants. Dans cette malheureuse ville, il n'y avait plus un coin, plus une retraite où l'on fût à l'abri.

Dans certains quartiers près du Broglie, dans la rue de la Mésange et sur la place Kléber, le même système de protection avait été adopté. Des poutres adossées obliquement, l'une près de l'autre, contre la façade des maisons, permettaient aux habitants de circuler sous une espèce de couloir souterrain et d'échapper, tant bien que mal, à l'explosion des projectiles.

Mais ces tunnels eux-mêmes ne suffisaient pas, et plus d'un obus, plus d'une bombe venait trouer les clôtures.

Dès les premiers jours de septembre, l'ennemi avait fait emploi de projectiles d'un nouveau genre, qui firent beaucoup de victimes. Ce n'étaient plus des obus qui éclataient en touchant terre ; il s'agissait d'obus à mèche qui volaient en morceaux en traversant l'air, et dont les éclats partaient dans toutes les directions. Un grand nombre de ces éclats rasaient le sol avec une vitesse prodigieuse : impossible de se prémunir de leurs atteintes.

Outre les obus, des bombes ont été dirigées sur le centre même de la ville. Tandis que les obus à mèche ou à percussion trouaient les maisons ou répandaient l'incendie, les bombes produisaient des ravages plus terribles encore : plusieurs d'entre elles ont traversé, du grenier à la cave, des maisons de cinq étages, pour éclater au rez-de-chaussée et réduire en un monceau de ruines l'habitation entière. C'est ce qui est arrivé notamment à la Pomme de Pin ; dans la maison de M. Gustave Hepp, rue des Hallebardes, et enfin dans la ruelle des Meuniers, 68, près de la Grand'Rue.

Le nombre des victimes de la population civile ne peut être encore fixé, même d'une façon approximative. D'après les mêmes renseignements, qui sont d'une sincérité absolue, les blessures faites par les obus ont toutes entraîné la mort dans un délai de quelques jours. Malgré les soins éclairés des médecins, malgré les ressources des hôpitaux, le fatal dénouement survenait inévitablement, parfois après une semaine entière d'espoir. Que de deuils et que de ruines ! et quels devoirs de reconnaissance et d'admiration nous sont imposés en face d'un tel courage et de pareilles infortunes !

Et pourtant ce pénible récit n'est pas terminé. Il nous reste à dire ce que devenaient les malades et les blessés, et ce qu'on a dû faire des morts.

Dès qu'une victime venait à tomber, des citoyens dévoués, attachés au service des ambulances, se tenaient prêts à la transporter à l'hôpital le plus voisin. Ce qu'était un pareil voyage, on le devine sans peine : les obus sifflaient autour des brancards, il fallait s'arrêter de temps à autre pour chercher un refuge.

Une fois à l'hôpital, les malheureux blessés eux-mêmes ne se trouvaient pas en sûreté. Les ambulances, les plus favorablement partagées, ont toutes, sans exception, reçu quelques obus. D'autres ont été cruellement atteintes, et l'on voit déjà que le gymnase protestant a été presque entièrement brûlé.

Quant aux enterrements, ce n'est point le côté le moins saisissant de cette douloureuse histoire.

Le terrain était rare : comme cimetière, la municipalité avait fait choix du Jardin botanique. On en était réduit à ménager la place ; puis le bois manquait pour les cercueils, on les faisait aussi minces que possible, et, dans les derniers jours, on en était venu à mesurer les cadavres dans tous les sens, de manière à ce que le cercueil ne dépassât point les dimensions voulues. Une fosse unique recevait les soldats et les sous-officiers, les autres morts étaient séparés ; mais on prévoyait que l'heure viendrait bientôt où ce cimetière serait rempli.

Et quel dévouement ne fallait-il pas pour accompagner les victimes à leur dernière demeure ! Le Jardin botanique est situé dans un des quartiers les plus exposés de la ville, non loin de l'Arsenal, vers la Krutenau et la citadelle. Pour gagner le champ des morts, le cortège prenait des détours infinis, enfilait des ruelles, et l'inhumation elle-même se faisait au bruit sans cesse renouvelé des explosions d'obus.

A partir du 1^{er} septembre, cependant, les journaux le *Courrier du Bas-Rhin* et l'*Impartial* parurent régulièrement. Les imprimeries Sibermann et Berger-Levrault, sans avoir été complètement épargnées, ont échappé à l'incendie.

Voici maintenant quelques détails précis sur les monuments et les quartiers qui ont le plus souffert.

Presque tous les édifices publics, qui faisaient la richesse et la gloire de Strasbourg, sont détruits. On sait déjà la ruine de la Bibliothèque, du Gymnase protestant, du Temple-Neuf. Le théâtre est anéanti, tous les costumes et décors ont brûlé. Il en est de même de l'ancienne fonderie, du tribunal civil, des bâtiments de l'état-major. La Préfecture est perdue à jour, ainsi que l'Hôtel de Ville.

La couronne qui surmonte la flèche de la ca-

thédrale menace de tomber d'un moment à l'autre. On espère encore que l'horloge est intacte, les renseignements précis font défaut.

Le faubourg de Pierre est incendié dans presque toute son étendue ; toute la partie de la ville située entre le canal de Faux-Remparts et le rempart lui-même n'est plus qu'un amas immense de pierres noircies. La circulation est impossible, l'incendie a fait de tels ravages que tous les matériaux en bois ont été consumés sans laisser de traces.

La moitié du faubourg de Saverne a subi le même sort ; celle qui est la plus rapprochée du canal est moins gravement atteinte.

Le vaste espace qui s'étend du faubourg National à la gare, en y comprenant le faubourg lui-même, a été la proie des flammes. Il y avait là une population ouvrière, que le travail de chaque jour faisait vivre, et qui se trouve maintenant sans abri.

Les rues qui sont les moins maltraitées sont la rue du Vieux-Marché aux poissons, et la partie de la Grand'Rue qui touche à la place Guitemberg.

C'est ici que s'arrête le récit que l'on vient de nous faire. Dans l'intérêt d'un grand nombre de familles, nous aurions voulu connaître, autant que possible, le nombre exact des victimes et le nom de beaucoup d'entre elles ; ces renseignements n'ont pu nous être donnés. Attendons quelques jours encore, et, si cruelle que soit la vérité, nous la posséderons tout entière.

Pour notre part, nous continuerons à donner tous les détails qui nous parviendront, et nous espérons que notre journal les fera connaître à la France. Il faut que la France entière sache jusqu'où Strasbourg a poussé le dévouement à la patrie commune ; il faut que l'Europe à son tour, en apprenant l'histoire de cette défense désespérée, proteste en faveur d'une population qui ne consentira jamais à perdre une nationalité pour laquelle elle a sacrifié ses biens les plus chers et la moitié de sa vie.

(Industriel alsacien).

LES COURS MARTIALES

Tours, le 4 octobre 1870.

A MM. les généraux commandant les divisions et les subdivisions territoriales et actives ;

Les chefs de corps de toutes armes de l'armée active ;

Les chefs de corps de la garde nationale mobile ;

Les chefs de corps des francs-tireurs.

Messieurs,

Un décret en date du 2 octobre courant, a prescrit la création, dans les divisions actives et dans les corps de troupes détachées, de la force d'un bataillon au moins, marchant isolément, de cours martiales destinées à remplacer momentanément les conseils de guerre institués par le code de justice militaire. (Voir le texte de ce document dans le *Petit Journal* du 7 octobre).

Ce décret devant être immédiatement exécuté, veuillez prendre sans retard les mesures nécessaires pour qu'il soit imprimé et affiché partout où besoin sera, et pour qu'il en soit donné lecture aux troupes sous vos ordres.

Vous remarquerez que les jugements prononcés par les cours martiales, ne peuvent être attaqués ni par recours en révision, ni par pourvoi en cassation, et doivent être exécutés le lendemain matin du jour où ils ont été rendus. Dès lors, et même dans le cas de condamnation à mort, vous n'aurez pas à m'en référer ; vous aurez seulement à me faire connaître, dans les vingt-quatre heures, les exécutions qui auront eu lieu.

Les membres des cours martiales seront nommés, dans la division active, par le général commandant, et dans un détachement de troupes, isolé et de la force d'un bataillon au moins, par le commandant de ce détachement.

Je n'ai pas besoin de vous dire que, comme sous l'empire du code de justice militaire, tout condamné aux travaux publics devra être conduit à la parade, et que les peines des travaux forcés, de la détention et de la réclusion entraînent de plein droit la dégradation militaire.

En ce qui concerne la juridiction des prévôts, elle est la même que celle établie par le code de justice militaire, auquel vous pourrez vous reporter.

Recevez, Messieurs, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le garde des sceaux, ministre de la justice, ministre de la guerre par intérim.

Pour le ministre et par son ordre :

Le général de division, secrétaire général de la guerre,

LEFORT.

NOUVELLES DE LYON.

Depuis plusieurs mois la température était d'une implacable pureté.

Hier la pluie est arrivée. C'est un temps excellent dans les circonstances actuelles. La pluie sera un auxiliaire puissant de la défense nationale.

La pluie n'est pas complètement triomphante; mais il est probable qu'elle aura le dessus, lorsque le vent sera tombé.

Hier matin à neuf heures, une nouvelle compagnie de francs-tireurs a quitté Lyon se dirigeant sur...

Cette compagnie forte de 300 hommes, bien équipés, bien armés, fera certainement une guerre cruelle aux Prussiens.

Ce sont des hommes ardents, jeunes, vigoureux.

Ils emportent des pelles et des pioches, le tout peint en noir, afin ne pas attirer l'attention de l'ennemi.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PREFECTURE DU RHONE

Garde nationale sédentaire mobilisée

LÉGIONS DE MARCHÉ

Le Préfet du Rhône, commissaire extraordinaire du Gouvernement,

Vu le décret du 29 septembre dernier par lequel le gouvernement de la défense nationale a prescrit la mobilisation d'une partie de la garde nationale sédentaire, soit tous les Français âgés de 21 à 40 ans, non mariés ou veufs sans enfants, y compris ceux qui sont appelés à faire partie de l'armée active, jusqu'au jour où ils seront réclamés par le ministre de la guerre;

Vu l'arrêté du 1er de ce mois par lequel, en exécution de ce décret, les gardes nationaux âgés de 25 à 35 ans et appartenant aux classes de 1864 à 1885 inclusivement ont été appelés pour la formation d'une première Légion de marche;

Considérant que les hommes ainsi appelés n'ont pu être tous examinés par les Conseils spéciaux réunis d'urgence à cet effet;

Considérant que le nombre des citoyens faisant partie des dix classes ci-dessus désignées excède celui nécessaire à la formation de la première Légion; qu'il est équitable dès lors d'appeler les plus jeunes et les plus aptes à concourir les premiers au salut de la patrie et que l'appel immédiat de quelques-unes des classes dont il s'agit, paraît devoir suffire à la formation de la première Légion du Rhône;

Considérant que la formation de cette légion étant à peu près achevée, il importe de dresser dès à présent les contrôles des deuxième et troisième légions;

Arrête :

Art. 1er. Les maires dresseront immédiatement, sous peine de révocation, la liste des mobilisables, appartenant aux classes de 1864 à 1885 inclus, à l'aide des listes électorales, des listes de recrutement, des rôles des contributions, etc. Cette liste comprenant tous les individus qui résident dans la commune, à quel-

que titre que ce soit, sera adressée au sous-préfet. Elle sera établie sous la responsabilité personnelle du maire.

Art. 2. Des conseils de révision composés chacun : 1° du délégué du préfet ou du sous-préfet de l'arrondissement; 2° d'un membre du conseil général; 3° d'un membre du conseil d'arrondissement; 4° d'un médecin ou d'un chirurgien; 5° enfin d'un représentant de l'autorité militaire (intendant, sous-intendant ou son délégué), se réuniront aux lieux, jours et heures indiqués dans le tableau ci-après.

Ces conseils de révision sont appelés à statuer :

1° Sur l'état physique des gardes nationaux mobilisés;

2° Sur la position des hommes mariés ou veufs avec enfant, que le décret ci-dessus visé a exonéré de la mobilisation. Ces derniers, pour obtenir la dispense à laquelle ils ont droit, auront à justifier de l'existence de leur femme ou de leur enfant, au moyen de la production d'un certificat du maire de la commune où ils sont domiciliés et inscrits sur les contrôles de la garde nationale;

3° Enfin ces conseils statueront également sur les exemptions prévues par l'article 8 de la loi du 13 juin 1851, relative à l'organisation de la garde nationale sédentaire.

L'examen des gardes nationaux aura lieu par commune, par classe et par ordre alphabétique en commençant par la classe de 1864 jusques et y compris celle de 1885.

Art. 3. — En conséquence, tous les hommes appartenant aux classes de 1864, 1863, 1862, 1861, 1860, 1859, 1858, 1857, 1856 et 1855, domiciliés dans le département, sont convoqués à l'effet de se présenter devant le conseil de révision de leur canton appelé à statuer, en ce qui les concerne, aux lieux, jour et heures ci-après indiqués.

Les hommes qui auraient déjà été examinés par les conseils de révisions formés à Lyon, en suite de l'arrêté du 1er octobre courant, sont dispensés de se rendre à cette convocation, à moins cependant qu'ils n'aient été exemptés par ces conseils pour tous autres motifs que ceux spécifiés dans le présent arrêté.

Opérations des Conseils de Révision :

Condrieu, mardi 11 octobre, à 10 h. du matin.	
Givors, mercredi 12 — — — — —	
Saint-Genis-Laval, jeudi 13 oct. à 10 h. du m.	
Mornant, vendredi 14 — — — — —	
St-Symphorien-sur-Coise, samedi 15 octobre, à 10 heures du matin.	
St-Laurent-de-Chamousset, dimanche 16, à 10 heures du matin.	
L'Arbresle, lundi 17 octobre, à 10 h. du mat.	
Limonest, mardi 18 — — — — —	
Vaugneray, mercredi 19 — — — — —	
Neuville, jeudi 20 — — — — —	
Lyon, 1er arrond. mardi 11, oct. à 8 h. du m.	
— 2e — — — — —	
— 3e — — — — —	
— 4e — — — — —	
— 5e — — — — —	
— 6e — — — — —	
Villeurbanne, lundi 17 octobre, à 10 h. du m.	
Belleuville, mardi 11 — — — — —	
Beaujeu, mercredi 12 — — — — —	
Monsols, jeudi 13 — — — — —	
Lamure, vendredi 14 — — — — —	
Thizy, samedi 15 — — — — —	
Amplepuis, dimanche 16 — — — — —	
Tarare, lundi 17 — — — — —	
Bois-d'Oingt, mardi 18 — — — — —	
Anse, mercredi 19 — — — — —	
Villefranche, jeudi 20 — — — — —	

Art. 4. — Les hommes desdites classes qui ne sont pas encore incorporés dans la première légion en voie d'organisation, devront attendre dans leurs foyers un nouvel ordre de départ. Ils seront portés sur les contrôles et immatriculés pour être appelés à la première réquisition.

D'ici-là, les chefs de bataillon à Lyon et les chefs de compagnie dans les autres communes et cantons du département, devront réunir aussi souvent que possible, les gardes nationaux mobilisés et presser leur instruction militaire avec le plus grand soin.

Art. 5. — Les maires des communes du département et les présidents des conseils de révision sont chargés d'assurer l'exécution du présent arrêté, chacun en ce qui le concerne.

Ampliation en sera remise à M. le général commandant la division, à M. le sous-préfet de Villefranche et à M. l'intendant militaire.

Il sera inséré au Recueil des actes administratifs.

Lyon, le 8 octobre 1870.

Le préfet du Rhône,

P. CHALLEMEL-LACOUR.

Nous appelons l'attention du Conseil municipal sur l'augmentation subite de certaines denrées alimentaires, — et notamment le sucre, — coïncidant avec la suppression des octrois.

La population, ne sachant quelle raison donner à ce fait, lui donne pour explication des exportations trop importantes en Angleterre.

Il importe, en tout cas, d'éclaircir une question si grave et qui touche de si près aux intérêts des classes ouvrières. Il ne faut pas que la suppression des octrois, si contraire aux intérêts de la ville, ne profite pas en réalité au public et aux consommateurs.

C'était hier le tour du département des Pyrénées-Orientales d'affirmer son patriotisme.

Deux compagnies de francs-tireurs, 350 hommes, trapus, solides, bronzés, commandés par un officier polonais d'un rare mérite, et ayant voué aux Prussiens une haine sans merci, sont arrivés de Perpignan à Lyon.

Comme leurs frères de Nîmes, ils ne s'arrêteront que juste le temps de recevoir le chaspot ou le fusil revolver, dont ils feront si bon usage.

Deux autres compagnies de ces braves enfants du Midi s'organisent encore à Perpignan, et ne tarderont pas à rejoindre à Belfort le général Cambriels, qui les attend pour leur confier le poste difficile d'éclaireurs de l'armée placée sous son commandement.

Nous avons reçu la visite d'un jeune artilleur qui s'est échappé de Strasbourg, après la capitulation, ne voulant pas être prisonnier de guerre.

C'est le brigadier Coutarel.

Sous un déguisement de paysan, qui lui a été procuré, il a échappé aux Prussiens qui le gardaient, et, après des fatigues sans nombre, il est arrivé à Belfort, ayant traversé toute l'Alsace.

De Belfort il a été dirigé sur Lyon, où il est incorporé dans une compagnie d'artilleurs en formation.

Le jeune et intrépide brigadier Coutarel a

fait acte de courage; il reste à son poste de combat et concourra vaillamment à la défense du pays.

ARRIVÉE DE GARIBALDI

Le général Garibaldi était attendu à Marseille vendredi à 4 heures après midi.

Voici la dépêche que, dès 3 heures, le préfet du département faisait afficher sur les murs de la ville :

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE

Tours, 7 octobre, 10 h. 15 m.

Le gouvernement central républicain de Tours aux citoyens Esquiros, administrateur supérieur, et Delpech, préfet du département des Bouches-du-Rhône :

Faites une réception grandiose à Garibaldi.

Dites-lui combien nous le remercions, au nom de la France, du concours qu'il nous accorde.

Priez-le de venir immédiatement nous rejoindre au siège du gouvernement;

Nous l'attendons à bras ouverts.

CRÉMIEUX. — GLAIS-BIZOIN. — LAURIER.

Pour copie conforme :

Le préfet des Bouches-du-Rhône, DELPECH.

Au même instant où cette dépêche était communiquée à notre population, toute la ville s'appretait à recevoir dignement le héros de l'indépendance et de l'unité italienne. La garde nationale et les francs-tireurs, convoqués par les autorités, formaient la haie du quai de débarquement à la préfecture, où des appartements avaient été préparés pour le général Garibaldi.

L'enthousiasme de notre population n'attendait que l'arrivée de l'homme illustre pour éclater. Sur tous les points où devait passer le cortège, la Marseillaise était entonnée par des milliers de voix.

Le spectacle était alors grandiose sur la rue Cannebière, où se pressait une foule innombrable. La musique de la garde nationale jouait les airs patriotiques; au balcon du Yacht-Club un artiste aimé du public, M. Ismaël, sur la demande qui lui en était faite par le peuple, chantait, aux applaudissements de la foule, l'hymne immortel de Rouget de Lisle; par un élan spontané, toutes les fenêtres s'illuminaient, et la nuit venue, les girandoles et les lampions, les bougies allumées au bout des bayonnettes des soldats citoyens éclairaient à giorno les rues où devait passer Garibaldi.

Le navire qui amenait le général, la Ville-de-Paris, a malheureusement été retardé dans sa marche, si bien que vers 7 heures du soir, désespérant de l'arrivée prochaine de Garibaldi, les autorités se retiraient et contre-ordre était donné à la garde nationale.

Deux heures à peine s'étaient écoulées, quand la rumeur publique a annoncé que, cette fois, le vapeur était bien entré dans le port et que Garibaldi allait débarquer. Nos autorités se sont rendues en toute hâte au port, un fort piquet de la garde nationale, une compagnie des francs-tireurs de l'Egalité les ont suivies, et à dix heures, au milieu d'une foule enthousiaste, émue, acclamant Garibaldi et la République, le cortège a parcouru les quais, la Cannebière, la rue Saint-Ferréol.

Le général Garibaldi avait pris place dans

Feuilleton du 10 Octobre 1870

LES SANPIETRINI

I

Je suis Français de naissance et m'appelle François Thierry. Je ne vous ennuierai pas de l'histoire de mes premières années. Il suffira de vous dire que je commis un délit politique, qu'on me condamna aux galères et que j'ai vécu exilé depuis lors. La marque n'était pas abolie encore, et je pourrais, si je voulais, vous montrer les fatales lettres sur mon épaule.

Etourdi, stupéfait de ma sentence, je ne puis rien me rappeler du voyage que je fis de Bicêtre à Toulon. Je ne voyais plus rien, je n'entendais plus rien que ces mots terribles qui retentissaient nuit et jour à mon oreille : *Travaux forcés! travaux forcés! travaux forcés!* Lorsque je descendis à l'arsenal, je fus interrogé par un surintendant militaire et inscrit dans un gros registre à agrafes de fer, un vrai registre de galère.

— Numéro 207, vert! dit le surintendant.

On me poussa dans une pièce contiguë où je fus déshabillé et plongé dans un bain froid, au sortir duquel on me revêtit de la livrée des forçats : chemise de toile grise, pantalon de serge grise, blouse de serge rouge, souliers ferrés et bonnet vert. Sur chaque jambe des pantalons, sur le devant et le derrière de la blouse se lisaient les sombres lettres T. F., et sur la plaque de cuivre fixée au bonnet, le chiffre 207. De ce moment, j'avais perdu mon individualité; je n'étais plus François Thierry, j'étais le numéro 207. Le surintendant, frisant sa longue moustache entre son pouce et son index, me dit :

Il se fait tard, et il faut que vous soyez marié avant d'aller.

— Marié! répétais-je.

Le surintendant se mit à rire en allumant un cigare, et son rire eut pour écho celui des gardes-chiourmes. On me poussa dans une autre pièce à travers un autre corridor, et je me trouvai au milieu de sombres figures qui faisaient résonner les chaînes dont elles étaient chargées.

— Qu'on amène le numéro 206 avec le prêtre, dit le surintendant, qui m'avait suivi de près.

Le numéro 206 sortit d'un coin obscur, et avec lui un serrurier bras nus et en tablier de cuir.

— Couche-toi là, dit le serrurier en me lançant un dédaigneux coup de pied.

Je me couchai. Un lourd cercle de fer, attaché à une chaîne de dix-huit anneaux, fut alors adapté à ma cheville et rivé d'un seul coup de marteau. Un second cercle, qui reçut ensuite les deux anneaux vides de la chaîne de mon compagnon et de la mienne, fut rivé de la même manière.

— Très-bien, dit le surintendant, tirant de sa poche un petit carnet rouge. Numéro 207, écoutez le Code de l'arsenal : Si vous cherchez à vous évader sans y réussir, vous aurez la bastonnade. Si vous réussissez à sortir du port et vous laissez reprendre, trois ans de double chaîne en plus. Aussitôt que votre évadition sera signalée, on tirera trois coups de canon, et des pavillons d'alarme seront hissés à tous les bastions. Le télé-

graphe vous dénoncera à tous les gardes-côtes et à la police des six départements les plus voisins. Votre tête sera mise à prix. On affichera votre signalement sur les portes de Toulon et de toutes les villes de l'empire. On pourra tirer sur vous si on ne peut vous arrêter vivant.

Ayant lu cet avertissement avec une sorte de farouche complaisance, le surintendant reprit son cigare, remit le carnet dans sa poche et s'éloigna.

C'en était fait de moi. Adieu ma stupéfaction d'incrédulité et tout ce qu'il y avait de fausse espérance dans le trouble d'esprit où j'avais passé les jours précédents. Ma sentence était réelle et accomplie : j'étais un forçat, un forçat enchaîné, enchaîné à un autre forçat. Quand je levai les yeux, mon regard rencontra le regard de mon compagnon de chaîne fixé sur moi. C'était un homme au front déprimé, à la lourde mâchoire, de ma taille à peu près, mais solidement bâti et fortement musclé, qui pouvait avoir une quarantaine d'années.

— Vous voilà donc condamné à vie? me dit-il. Moi aussi.

une voiture découverte, ayant à ses côtés M. Esquiros, qu'accompagnaient nos autorités départementales et municipales. Ce cortège, éclairé par des torches, s'est ainsi avancé jusqu'à la préfecture acclamé par une foule immense, avide de témoigner, par ses applaudissements et ses vivats en l'honneur du héros de Marsala, les sentiments de gratitude que lui inspire l'acte de dévouement et d'abnégation qui a déterminé le général Garibaldi à quitter Caprera et à venir mettre la puissance de son bras et de son nom au service de la République française.

(Sémaphore).

Arrivé à la préfecture, Garibaldi a été complimenté par les hauts fonctionnaires de la ville et du département; l'administrateur supérieur a paru ensuite au balcon, et a répondu à l'impatience du public en célébrant le héros italien qui vient offrir son concours à la République française.

M. Esquiros a dit, de plus, que Garibaldi, se trouvant très-fatigué, s'excusait de ne pouvoir satisfaire au vœu du peuple qui demandait à le voir paraître au balcon.

En réponse aux paroles de bon accueil qui lui ont été adressées, à l'intérieur, par les autorités, voici, d'après le *Peuple* de ce matin, le sens de ce que Garibaldi aurait répondu :

« C'est la seconde fois que je viens à Marseille. La première, j'étais condamné à mort par les oppresseurs de ma patrie, et j'ai trouvé parmi vous un généreux asile. Je viens payer ma dette à la France en concourant à délivrer son sol des hordes prussiennes et à relever le glorieux drapeau de la République. »

(Gazette du Midi).

Marseille, 8 octobre.

Garibaldi a quitté Marseille ce matin, à neuf heures, accompagné par les autorités.

A la gare il a été acclamé.

Le général a traversé Lyon, samedi soir, sans s'arrêter.

L'ÉLAN PATRIOTIQUE

Voici un cri échappé au patriotisme d'un évêque, Mgr David, de Saint-Brieuc; il sert de conclusion à une admirable lettre pastorale où le vénérable prélat parle en Français et en évêque breton :

Plus de retard, plus de mesures indécises ! il faut s'armer et marcher à la sainte croisade du patriotisme ! La France appelle quiconque peut tenir un fusil, quiconque a un cœur de Français et d'homme libre ! Cette résistance d'une nation que la force brutale veut écraser, nous évêque, nous la provoquons, nous la bénissons, nous vous disons à tous : C'est un devoir. Une fois que nos bataillons de réserve, jusque-là inactifs, nos gardes mobiles, nos francs-tireurs si nombreux, et attendant chaque jour un ordre qui les rassemble, auront reçu des armes, et marché au secours de la patrie, s'il leur faut un renfort, si de nouveaux sacrifices sont nécessaires, nous appellerons nous-mêmes nos séminaristes à la défense commune, et il courront où est le danger. On peut s'en fier là-dessus à notre amour de la France et à leur dévouement.

Allons, contribuons tous au salut commun ;

les vieillards par leurs exhortations ; les hommes mûrs en s'enrôlant dans la garde nationale qui défendra nos foyers ; les jeunes gens en combattant ; les femmes et les mères en cachant leurs larmes et en fortifiant le cœur de leurs époux et de leurs enfants ; tous en priant. La France n'est-elle plus notre mère, et n'a-t-elle plus droit à être aimée jusqu'à la mort ?

Et en le faisant, nous sommes sûrs d'avoir Dieu avec nous. La France est la fille aînée de l'Eglise, la nation catholique par excellence. La défendre, c'est aussi défendre notre foi et notre religion ! Non, la France ne mourra pas ! Qu'une nation de trente-huit millions d'hommes pousse ce cri suprême, il montera au ciel et réveillera tous les échos de la terre !

LES RAVAGES DES PRUSSIENS

Piller, voler, saccager la France, tel est le plan des Prussiens, depuis qu'ils ont reconnu que Paris se défendra jusqu'à la dernière extrémité.

Ce plan ils avaient commencé à le mettre à exécution dans les départements avoisinant Paris : l'Oise, l'Eure, l'Eure-et-Loir, le Loiret, lorsque l'heureux combat de Toury les a refoulés sous les forts de la capitale.

Nous ne nous laissons plus piétiner impunément ; le branle est donné ; mais afin que l'on soit bien averti de ce qui attend les contrées soumises aux incursions des Prussiens, voici, d'après le *Journal du Loiret*, ce qui s'est passé dans ce département avant la bataille de Toury :

Orléans, 3 octobre.

Nous recevons les renseignements suivants sur la marche du petit corps de ravitaillement du prince Albert qui, depuis une huitaine de jours, a tenu si fort en alarme Orléans et une partie du département.

Lundi matin, 26 septembre, la commune d'Asnières a été traversée par 1,500 à 2,000 hommes de cavalerie prussienne venue de Pithiviers, lanciers, hussards de la mort, cuirassiers blancs et dragons bleus servant d'éclaireurs ; le tout appuyé par une dizaine de pièces de canons de 4, dans le genre de celles qui servent dans les fêtes publiques.

Vers neuf heures, on vit défiler 4 à 500 hommes qui allèrent se poster à environ un kilomètre du clocher. Quelques instants après, paraissait un deuxième groupe d'environ 200 cavaliers qui s'arrêtèrent devant le bourg, mirent pied à terre en grande partie, et demandèrent le maire et le secrétaire de la mairie. Un peloton fit irruption dans la maison d'école servant provisoirement de mairie, demandant les armes, fouillant de la cave au grenier, et commençant à enfoncer l'armoire de l'instituteur pour trouver des chassepots, trop absents, hélas ! — On leur livra 16 fusils, mais ils exigèrent qu'on fit savoir à son de caisse à tous les habitants qu'ils eussent à livrer leurs armes sous peine de mort ; et, comme faute de tambour, on avait fait sonner la clochette, ils

crurent à un guet-apens, et menacèrent de fusiller le maire, qui sut heureusement leur imposer par sa ferme contenance.

Rendons-leur cette justice, qu'ils ne volèrent à l'instituteur ni son linge, ni sa montre, et n'emportèrent à titre de souvenir qu'une demi-douzaine de cuillères d'argent..., en ruolz ! et des cartes de géographie, qu'un de leurs chefs leur fit restituer, ainsi que les drapeaux des pompiers et de la mairie qu'ils avaient enlevés avec des hourrah ! Après avoir bien bu, bien mangé, fait tirer de l'eau des puits pour tous leurs chevaux, pris environ 25 sacs d'avoine ou de grains, et laissé en paiement force coups de plats de sabre et un bon payable par le gouvernement (sic), ils s'éloignèrent.

Vers midi déboucha la 3e colonne, forte de mille à douze cents cavaliers. Elle menait avec elle l'artillerie, et servait d'escorte au prince Albert, lequel lisait son journal au fond d'une berline à six chevaux, précédée de deux autres voitures contenant des officiers généraux. En queue de la colonne caracolait, sur un âne magnifique, un charmant petit garçon à casquette galonnée : le fils du prince, probablement, qui fait joyeusement son tour de France. Le prince paraît avoir 35 à 40 ans ; il est de taille ordinaire, blond, portant toute sa barbe, et sa poitrine est toute constellée de décorations.

Il descendit de voiture et entra, sans armes, suivi de deux ou trois officiers, au café de France, où il prit de la bière, du pain et du fromage, dont il demanda le nom... Comme on lui répondit que c'était du fromage d'Olivet. « Ah ! oui, dit-il, d'Olivet, tout près d'Orléans ; de l'autre côté du pont de la Loire. » Il ne faudrait pas essayer d'en remonter aux Prussiens sur la géographie de notre pays ! Il paya en franc son frugal repas, dont on lui demandait juste 19 sous (quelle probité), et repartit à une heure.

Quel était l'objectif de cette division de cavalerie ? — Ce n'était ni Orléans, ni Tours. Mais tout simplement Toury, où se dirigeait un convoi de 300 voitures surchargées pour la plupart de grains, de fourrages, d'objets de literie, de linge ; quelques-unes presque vides encore et attendant les réquisitions qui devaient se faire en chemin ; les trois dernières portant des vaches, des moutons et des porcs. Il s'agissait de couvrir ce convoi, conduit par des fantassins en guenilles et flanqués de 2 ou 300 cavaliers.

Pendant qu'il défilait par Châtillon, le haut de Bazoches et Villiers, commune de Chaussy, la première et la deuxième colonnes du prince gagnaient Artenay par Trinay avec quelque pièce d'artillerie, et s'avançaient ensuite en partie sur la route d'Artenay à Orléans. C'est avec ces troupes qu'eut lieu lundi, vers quatre heures, l'engagement de la Croix-Brique, où, malgré leur trop petit nombre, nos dragons, nos hussards et nos mobiles les regurent et les repoussèrent si bravement et dans de si bonnes dispositions, que l'ennemi ne parvint pas, malgré tous ses efforts, à mettre ses petits canons en position. De nombreux blessés prussiens, transportés par Asnières vers Pithiviers, ont attesté le succès de cette rencontre.

En même temps, le prince obliquait entre Orléans et Lion-en-Beauce, et s'arrêtait à ce dernier village, où il couchait chez M. Paillet, je crois.

De Lion il gagna Tivernon le mardi, et de là

se rendit à Toury, où il prit son logement chez le maire, M. Marchand. Il y était encore dans la nuit du vendredi 30 septembre au samedi 1er octobre, si nous sommes bien informés. Il n'a d'ailleurs point perdu son temps. Ses cavaliers étaient lancés dans toutes les directions, à Boisseaux, Erceville, Saint-Péray-Epreux pour éclairer la route du convoi ; vers Creuzy, Patay, Saint-Péray-la-Colombe, Chevilly pour inquiéter, dépister nos troupes, rançonner les populations et achever de remplir les voitures.

Le prince lui-même allait de sa personne reconnaître soigneusement les routes de la Beauce, de cette belle Beauce qui va devenir aussi un des magasins de ravitaillement de l'armée prussienne devant Paris.

A l'heure qu'il est, le convoi doit avoir dépassé Angerville, évitant Etampes, où, selon le prince, il y a trop de francs-tireurs et de mobiles, et gagnant Rambouillet, selon toutes probabilités.

Un camp de 2 à 3,000 hommes est établi entre Janville et Toury, et sert de point central aux ravitaillements. C'est de là que partent ces escouades qui nous vexent, nous piquent, nous enflèvent, en s'éparpillant sur tous les points à la fois. On dit aussi que 4 à 5,000 hommes tiennent les routes et les villages de Pithiviers à Outarville, et relient ainsi par Malesherbes le corps de Fontainebleau à celui qui opère sur Rambouillet, Versailles et Chartres.

Tout cela, il le faut bien avouer, est habilement conçu et fortement mené.

Avec 2 à 3,000 hommes mal armés et sans cartouches, avec une dizaine de pauvres petits canons fort mal pourvus de munitions, un prince prussien met en émoi tout un département, qu'il traverse en parfaite sécurité, précédé d'un immense convoi de vivres, on coupe les chemins de fer, les lignes télégraphiques, et l'on arrête la vie publique ; on paralyse un corps d'armée sans l'avoir rencontré ; on pillie, on ruine tout un pays, qui ne songe même plus à se défendre quand il voit les troupes régulières réduites à se replier.

Voyez-vous d'ici cependant l'élan, l'enthousiasme, si l'on avait battu une bonne fois les Prussiens sur notre territoire, repris tout ce convoi de vivres arraché à nos pauvres campagnes, amené de nombreux prisonniers, et à leur tête un prince de Prusse, il ne fallait pour cela peut-être qu'un rapide canon de siège, et quel beau baptême eût été pour cette jeune armée de la Loire !

Le vœu du *Journal de Loire* a été exaucé. Et maintenant que l'armée de la Loire a reçu le baptême du feu, la fortune va changer, si, comme nous le croyons, nous sommes tous décidés à faire courageusement notre devoir.



LES ARTICLES NON SIGNÉS : EVRARD.

Imprimerie P. Mougin-Rusand, rue Stella, 3.

— Comment savez-vous que je suis condamné à vie ? lui demandai-je d'un air abattu.

— Par cela, me répondit-il en touchant mon bonnet avec le dos de la main, Vert, c'est à vie. Rouge, c'est à terme. Pourquoi vous a-t-on condamné ?

— J'avais conspiré contre le gouvernement !

Il haussa les épaules avec mépris :

— Diable ! dit-il ; vous êtes un monsieur, je suppose !... nous autres pauvres forçats, nous n'aimons pas les beaux messieurs.

— Y a-t-il ici beaucoup de condamnés politiques ? demandai-je après un moment de silence.

— Il n'y en a pas dans notre département, reprit mon compagnon, et puis, devinant ma pensée, il ajouta avec un juron : Je ne suis pas innocent, moi. Voici la quatrième fois que je viens ici ! Avez-vous oui parler de Gaspard ?

— Gaspard le faux monnayeur ?

Il fit un signe affirmatif.

— Qui s'évada d'ici il y a quatre ou cinq mois, et...

— Et jeta le factionnaire par-dessus les remparts au moment où il allait donner l'alarme. C'est moi-même.

J'avais, en effet, entendu parler de lui comme d'un condamné qui, après un long emprisonnement solitaire dans un sombre cachot, en était sorti criminel plus endurci et devenu une vraie bête fauve. Je frissonnai, et, en frissonnant, je vis que son oeil vindicatif m'observait avec malignité. De ce moment il me prenait en haine, et de ce moment je le prenais en horreur.

La cloche sonna : un détachement de condamnés revenait du travail de la journée. Un argousin les fouilla et les enchaina deux par deux à une plate-forme en planches, disposée en plan incliné. C'était le lit commun où nous primes tous notre place, et où dormirent ceux qui purent s'endormir, après avoir roulé autour d'eux une couverture. Ainsi fit mon compagnon de chaîne, lequel, je dois le dire, avait profité de ma ration du souper ; car, ce premier jour, je n'avais encore ni appétit ni sommeil.

Le lendemain commença ma tâche.

Gaspard et moi nous fûmes employés, avec deux cents autres forçats, à extraire des pierres dans une carrière située à quelque distance du port. Ce travail dura sans interruption pendant tout le printemps, tout l'été et tout l'automne.

Nous avions à subir les variations et les intempéries de ce ciel brûlant de Toury, qui n'est guère rafraîchi que par des pluies d'orage.

Mon plus grand supplice était mon compagnon lui-même, dont le contact me causait toujours la même répugnance, dont le souffle m'empêchait la nuit. J'aurais voulu vainement dissimuler mes sentiments pour lui : il les aurait devinés et aurait triomphé de ma peur sans renoncer à sa haine instinctive, qui se satisfaisait par tous les moyens possibles. Grâce à sa force supérieure, sa tyrannie s'exerçait irrésistiblement sur moi. C'était d'abord en m'imposant la part la plus pénible de notre travail commun : c'était en suite en révoltant tous mes sens par tout ce qui répugnait à ma délicatesse naturelle ; c'était aussi par les caprices les plus odieux, m'imposant un repos

forcé quand mes membres étaient paralysés par une crampe, ou un emarche redoublée, quand j'étais excédé de lassitude.

Il se faisait un plaisir de me chanter les refrains les plus atroces, de me conter les histoires les plus hideuses, de me confier les pensées les plus épouvantables qu'il avait conçues autrefois dans ses heures de réclusion. J'avais alors vingt-deux ans ; j'avais toujours été d'une santé faible ; comment aurais-je pu résister à ce misérable, tour à tour voleur, faussaire incendiaire, et en dernier lieu assassin ?

Me plaindre au surintendant n'eût fait que rendre sa tyrannie plus barbare. Il était d'ailleurs bien connu comme un despote par tous les condamnés du bagne.

Un jour vint cependant où sa haine parut s'être ralentie. Il me laissa goûter une heure de sommeil paisible : au lieu de réprimer ses affreux refrains, il se livra à une longue rêverie ; le matin enfin, quelques minutes avant le travail commencé, il se pencha à mon oreille et me dit à mi-voix :

— François veux-tu t'évader ?

(La suite à demain) CHARLES DICK

ENS.